

PROGRAMME CONSEIL FEDERAL

BRUNO TRAVAIL

Président du club EPWLM (Depuis 2014)

Patinage Artistique – Danse Sur Glace – Patinage Artistique Synchronisé

Membre de la Ligue des Hauts de France



SAISON 2020 - 2022

SOMMAIRE

POURQUOI MA CANDIDATURE ?.....	3
LES GRANDS AXES.....	4
Protection des sportifs.....	4
Renforcer son rôle de surveillance.....	4
Devenir aussi un lieu de partage pour des propositions	4
Devenir un Lieu d'écoute.....	4
COMMENT REFORMER	5
Modification des statuts en AG	5
CREER UN COMITE D'ETHIQUE et de DEONTOLOGIE	5
CREER UNE COMMISSION Fédérale des Clubs	5
CREER UNE COMMISSION pour le HAUT NIVEAU	6

POURQUOI MA CANDIDATURE ?

C'est avec émotion et consternation que j'ai découvert l'ensemble des faits graves révélés qui ont bouleversé le monde sportif et en particulier celui du patinage sur glace. Au sein de notre fédération, ces révélations ont conduit à la démission du Président et de certains de ses membres.

J'ai également été particulièrement affecté par l'omerta qui semble régner au sein de notre fédération et la difficulté pour les parents ou athlètes de pouvoir s'exprimer et trouver l'écoute nécessaire.

Après l'émotion, j'ai pu engager une période riche en échanges avec les différents acteurs (présidents, sportifs, entraîneurs, juges...). Je fais un constat d'une nécessité de réforme de notre fédération. La transformation doit se faire en fédérant l'ensemble des talents existants (des hommes et des femmes passionnés) pour construire un nouveau projet commun. L'ensemble des acteurs de la fédération devra pouvoir s'exprimer librement et en toute confiance.

C'est à ce titre, afin de devenir acteur du changement, que j'ai décidé de candidater au conseil fédéral.

Nous devons ensemble être capables de nous réformer !

Je suis donc prêt par ma candidature à relever le défi.

LES GRANDS AXES...

Protéger des sportifs

Les premières mesures doivent être à mon sens adoptées en commun et en faveur de la protection des sportifs par la création d'une entité indépendante et compétente afin de recueillir de manière anonyme les propos des victimes potentielles et diligenter les actions nécessaires afin de résoudre les conflits.

Appliquer et soumettre tous les élus à la règle de l'enquête d'honorabilité et fournir le B3 du casier judiciaire à chaque saison.

Renforcer son rôle de surveillance

Le Conseil Fédéral devra à l'avenir assurer pleinement son rôle de contrôle et d'alerte en toute autonomie du Bureau Exécutif. Il devra être plus fortement associé aux décisions ou propositions du Bureau Exécutif.

Devenir aussi un lieu de partage pour des propositions

Le Conseil Fédéral riche de ses compétences internes représentants ou représentantes de l'ensemble des disciplines et des différents organes (Entraîneurs, Club, Liges, Haut niveau, Corps arbitral...) doit être en mesure de soumettre des idées de réforme au Bureau Exécutif et à la Présidence de la FFSG.

Ce dernier doit pouvoir au travers des commissions contribuer aux réformes nécessaires.

Devenir un Lieu d'écoute

Il faudra aussi briser le silence en développant l'écoute des organes décentralisés comme les Ligues et les Clubs. Comment ? Au travers de sondage, référendums Nationaux pour consulter des présidents de club, des entraîneurs, des juges sur des sujets stratégiques et éviter des décisions unilatérales.

Proposer aux différentes CSN :

- D'améliorer la représentativité des acteurs de la fédération pour mieux agir au sein des commissions.
- De panacher la composition des futures commissions en intégrant un équilibre : entraîneurs, président de club ou Ligue, OA, sportifs de Haut niveau
- D'utiliser des outils de consultation
- De s'appuyer sur les Ligues pour être plus proche des clubs

COMMENT REFORMER

MODIFICATION DES STATUTS EN AG

La composition du conseil fédéral devra être ajusté afin de répondre à ces futures missions et améliorer sa représentativité.

- Représentation des 13 Ligues (13 membre élus au lieu des 9)
- Associer un membre du Conseil Fédéral à chaque CSN (8 disciplines – 8 membres élus)
- Conserver les collèges existants (6 membres) : Sportif de haut niveau – Juge arbitre – Médecin – Jeunes de-26 ans – Educateur sportif – ISU)
- Renforcer la représentation des OA (1 membre élu en plus)
- Renforcer la représentation du Haut Niveau (1 membre élu en plus avec une ancienneté de 20ans maximum sur liste ministérielle)

○ **TOTAL Nouveau Conseil Fédéral 29 Membres**

- Ajouter un comité d'éthique et de déontologie indépendant
- Ajouter une commission fédérale de la vie des clubs
- Ajouter une commission fédérale pour le Haut Niveau
- Limiter les mandats au conseil fédéral en adéquation avec la Présidence de la fédération (*conforme aux préconisation CNOSF : 70ans maximum à la date de candidature mais limité à 2 mandats consécutifs ou non*)

CREER UN COMITE D'ETHIQUE et de DEONTOLOGIE

Le Comité d'éthique indépendant ainsi établi, pourra rendre compte au Conseil Fédéral ainsi qu'au Bureau Exécutif de la Fédération.

Il devra comporter au travers de ses membres des compétences : juridiques, scientifiques ou médicales et une connaissance du milieu du sport.

Il reste sans lien hiérarchique avec le Bureau Exécutif ni avec le Conseil Fédéral.

Il conserve un pouvoir d'autorité sur des actions à mener au sein de la FFSG. Il doit répondre aux mêmes exigences que le comité de déontologie du CNOSF.

CREER UNE COMMISSION Fédérale des Clubs

Création d'une commission fédérale de la vie des clubs dans le but de mieux accompagner les dirigeants des clubs (Manuel du Dirigeant, Formation, partenariat avec le CosMos..)

CREER UNE COMMISSION pour le HAUT NIVEAU

Mettre en place une nouvelle politique pour le développement serein des futurs champions entre les clubs et la fédération.

Comment freiner la délocalisation prématurée des sportifs et leur départ éventuel vers l'étranger ?

Dans un sport à détection précoce il s'agit, dans la mesure du possible, de laisser le sportif le plus longtemps dans son club formateur et ensuite de l'orienter sur un pôle d'excellence de proximité.

Le sportif de haut niveau peut conserver la licence de son club d'origine.

L'objectif est donc de rétablir un climat de confiance entre la Fédération, les clubs et le Pôle France actuellement centralisé en Région Parisienne.

Les grands axes de réforme pour les talents de demain

- **Favoriser** le retour aux Pôles d'Excellence en Région en fonction : des capacités et compétences d'encadrement, des disponibilités de l'équipement, des spécificités de la discipline et de la facilité au maintien de la scolarité des jeunes sportifs.
- **Former les entraîneurs des clubs** (émulation, partage du savoir-faire, nouvelle méthode et technique, synergie des disciplines...)
- **Aider**
 - les clubs ciblés et reconnus au niveau de leur encadrement
 - les sportifs identifiés financièrement pour accélérer leur formation
 - au développement des compétences du Pôle d'excellence Régional pour une meilleure formation des athlètes de haut niveau (Médecin, Kiné, préparation physique, danse ...)
- **Décentraliser** les stages de Haut niveau vers les pôles régionaux
 - Favoriser l'intervention des Cadres Techniques Fédéraux en Région
 - Maintenir la licence Club d'origine du patineur, reconnaissance de son club formateur qui lui a permis d'accéder au Pôle Régional
- **Promouvoir le sport** dans chaque Région au travers des clubs et des Pôles d'Excellence et favoriser l'obtention des aides locales (Collectivités territoriales et groupes privés – partenariat pour les sportifs de haut niveau).